

Objectifs

- ✓ Comprendre les risques pénaux auxquels s'expose l'employeur,
- ✓ Identifier les leviers d'actions existants,
- ✓ Construire un plan d'actions.

Programme

Première journée : Introduction à la responsabilité pénale

Introduction

Responsabilité civile et responsabilité pénale : quel cadre ?

Qu'est-ce que la responsabilité pénale de l'employeur ?

- Les obligations de l'employeur et du salarié,
- Les pouvoirs de l'employeur (direction, organisation et sanction),
- Différence entre employeur personne physique et entreprise personne morale.

Quelles sont les principales infractions ?

- Infraction en matière d'hygiène, santé et sécurité,
- Discrimination, harcèlements et violences au travail,
- Travail dissimulé et prêt de main-d'œuvre illicite,
- Les entraves aux instances de représentations du personnel.

Quelles sont les sanctions encourues ?

- Les différentes sanctions pénales,
- Amendes, autres sanctions administratives et transaction pénales.

Focus sur la procédure pénale

- Qui constate les infractions ?
- Qui peut agir en justice ?



Pour qui ?

Dirigeant, directeurs de service, managers



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.



Durée

2 jours / 14h



Moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Ateliers pratiques et agiles



Systèmes d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation à chaud à remplir en fin de session
- Debrief oral en fin de session
- Questionnaire d'évaluation à froid à remettre sous 15 jours



Mesure de la satisfaction

- Mesure de la satisfaction par l'apprenant
- Echange avec le donneur d'ordre au bout du 1er et du 3ème mois pour mesurer les évolutions



Prix inter

600€ HT/jour et par participant (ouverture à partir de 2)

Prix intra

1 500€ HT/jour



Pour plus d'informations, contactez :

maxime.barboyon@tie-up.fr



L'employeur face aux risques pénaux dans l'entreprise

Deuxième journée : comment éviter ces infractions ?

Comment éviter ces infractions ?

- Hygiène, Santé et Sécurité,
- Discrimination, harcèlement et violences au travail,
- Travail dissimulé et main d'œuvre illicite,
- Entrave.

Pratique :

- Echanges et retour d'expérience sur les moyens d'actions existants et les bonnes pratiques/réflexes à adopter,
- Ateliers pratique (présentation et créations de supports, procédures).



Pour qui ?

Dirigeant, directeurs de service, managers



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.



Durée

2 jours / 14h



Moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Ateliers pratiques et agiles



Systemes d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation à chaud à remplir en fin de session
- Debrief oral en fin de session
- Questionnaire d'évaluation à froid à remettre sous 15 jours



Mesure de la satisfaction

- Mesure de la satisfaction par l'apprenant
- Echange avec le donneur d'ordre au bout du 1er et du 3ème mois pour mesurer les évolutions



Prix inter

600€ HT/jour et par participant (ouverture à partir de 2)

Prix intra

1 500€ HT/jour



Pour plus d'informations, contactez :

maxime.barboyon@tie-up.fr